

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : RESIDENCE AUTONOMIE M22

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

ID : 060-266004365-20260317-DELIB0726-BF



Date de Convocation : 06/03/2026	Décisions N° : 07/26	Membres : En Exercice : 8	Présents : 5	Votants : 6
----------------------------------	----------------------	---------------------------	--------------	-------------

Le 10/03/2026

Le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de M TERRIER .

**Etaient présents** : Messieurs TERRIER, LTEIF, Mesdames SEBIH, RIVIERE, PATOUX

**Etaient excusés** : Madame DEXTRE

**Etaient absents** : Mesdames ROMIEU, MOREL

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Le conseil d'administration vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 22 437.41 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 384 022.04 €

Résultat de l'exercice :

Résultat de l'exercice («»ExcedentLibSoldeINV - 001) de la section d'investissement de : 1 742.45 €

Résultat de l'exercice (deficit«LibSoldeFonc - 002) de la section de fonctionnement de : - 110 237.20€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par «Ass»«emblemeeDelib»«AssembléeDelib», soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 273 784.84 €

Extrait certifié conforme,

Fait à RESIDENCE AUTONOMIE M22, le 10/03/2026

